

Un pouvoir communal proche des citoyens de Chapelle, Piéton, Godarville

Les défis en matière de gouvernance communale ne sont pas moindres. La gouvernance communale doit être fondée sur des valeurs et des principes. La commune entend promouvoir comme valeurs fondamentales la transparence, la responsabilité, la performance de la gestion publique et l'éthique de l'action politique.

Notre fonctionnement est inscrit depuis 2013 dans le principe de la **planification**. Comme commune pilote, nous avons doté notre administration d'un outil expérimental, aujourd'hui devenu obligatoire, appelé PST, programme stratégique transversal. Celui-ci a permis le **décloisonnement** de l'administration et l'ouverture à la **transversalité** et l'amélioration du **partage des rôles** entre l'autorité politique et l'administration :

- l'autorité politique décide de la politique qu'elle entend mener (les objectifs stratégiques) et en supervise l'opérationnalisation ;
- l'administration, guidée par les grades légaux, prend en charge l'opérationnalisation (les objectifs opérationnels et les actions qui les construisent) dans un esprit de management public et de gestion.

La communication est et deviendra encore plus importante, l'administration s'est dotée d'un nouvel échecinat compétent dans les nouvelles technologies, de l'information et des communications. Nous vivons dans une société de communication et nous devons vivre avec notre temps.

Il est de notre responsabilité d'informer de la meilleure façon possible le Conseil et les citoyens du contenu des projets que nous envisageons de mettre en œuvre et d'organiser la communication et les échanges d'informations. La décision politique ainsi enrichie, amendée, complétée par l'intelligence et l'initiative de tous, pourra réellement appartenir à la communauté.

Les projets que la majorité entend mettre en œuvre sont ambitieux et s'inscrivent pleinement dans la continuité de ce que nous avons entrepris.

Plus que jamais, il s'agira de continuer à amplifier le concept de Service Public par le fait qu'il soit encore plus un Service Au Public. L'épanouissement et

l'accompagnement du citoyen, du plus jeune au plus âgé, passera encore et toujours par les axes suivants :

- L'action sociale (CPAS, PCS et Symbiose),
- La culture,
- L'enseignement,
- Le cadre de vie (voirie, trottoirs, espaces verts, bâtiments, mobilité, aménagement du territoire),
- La politique envers les seniors,
- Le patrimoine matériel et immatériel (folklore, ordre des chats,...)

Notre volonté est de continuer à construire un cadre de vie agréable et des perspectives positives et émancipatrices pour chacun.

Nous vous proposons de découvrir nos projets-phares

Nos projets pour les chapelloises et chapellois reposent sur 5 axes et nous y évoquerons quelques projets. Nous développerons ces 5 axes en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels, actions concrètes dans la cadre du programme stratégique transversale.

- **Être une administration communale qui remporte l'enjeu de la bonne gouvernance**

C'est à la qualité de son personnel, administratif et politique, que se mesure la qualité du service public local.

Les récentes réformes veulent pousser les communes vers davantage de stratégie, une dynamique d'évaluation des politiques, sur davantage de transversalité, de synergie et de responsabilité, sur la prévisibilité et la priorisation des actions.

Pour améliorer nos performances, nous pouvons rendre plus efficaces nos processus, nous pouvons utiliser des outils de gestion et de pilotage les plus pertinents mais à côté de cela nous devons améliorer les compétences et la motivation de notre personnel et développer l'esprit du service au public sinon nous n'obtiendrons pas les meilleurs résultats. Nous voulons une administration communale qui offre un service public moderne, efficace et efficient.

Projets : Etudier la nécessité de doter notre administration d'une démarche qualité ;

Offrir la possibilité de commander en ligne des documents administratifs ;

Rendre le site internet de la commune plus dynamique ;

Installer la technologie WIFI dans certains espaces publics permettant à chacun de se connecter gratuitement au web ;

Améliorer la communication et faciliter les échanges entre les services publics et la population ;

- **Être une commune qui relève le défi du bien vivre ensemble**

Nous sommes chapellois et nous sommes fiers de notre commune. Nous voulons rendre Chapelle toujours plus attractive et accueillante tout en améliorant le bien-être de nos concitoyens. Nous entendons souvent de nombreuses personnes souhaitant y venir, y rester ou même y revenir.

Les problèmes liés au cadre de vie (voirie, environnement, mobilité,...) sont au cœur des préoccupations de chacune et chacun car ils font partie du quotidien. C'est pourquoi, ils doivent faire l'objet d'une attention toute particulière de notre part. Permettre la fluidité du trafic mais surtout en renforçant la sécurité des usagers avec une attention particulière pour les piétons et les cyclistes sera pour nous la voie à privilégier dans le cadre du plan intercommunal de mobilité. Nous poursuivrons et intensifierons notre programme d'investissement communal consacré à l'entretien et à la rénovation de voiries ainsi qu'aux bâtiments communaux pour « améliorer la qualité du milieu de vie » comme source de bien-être et de convivialité de chaque habitant.

Projets : rénovation progressive de l'ensemble de l'éclairage public de l'entité en vue notamment d'améliorer l'efficacité énergétique ;

Agrandir le centre de tri communal afin de mieux gérer nos déchets et diminuer les coûts de traitement

Créer des espaces conviviaux au sein des quartiers ;

Mettre en œuvre le plan d'action « Pollec 3 : Chapelle, Piéton, Godarville, acteurs de la transition énergétique » ;

Développer un parcours de pistes cyclables sécurisées reliant Godarville à Piéton ;

- **Être une commune qui recherche l'excellence dans tous les domaines**

On doit essayer d'atteindre le meilleur dans tous les domaines : culture, sports, enseignement, cohésion sociale.

Ainsi, en tant que pouvoir organisateur, la commune doit proposer un enseignement ouvert à tous, à haute valeur ajoutée, qui innove, qui va à la rencontre des attentes des citoyens et qui est en permanence attentif aux évolutions de la société. L'école doit permettre d'acquérir les savoirs et les compétences nécessaires mais doit également être un lieu d'émancipation sociale, de formation à l'esprit critique et à la citoyenneté responsable.

Au niveau de la jeunesse, ce sont 2500 jeunes de moins de 18 ans qui s'impliquent dans tous les domaines de la vie associative, sportive et culturelle de notre entité. C'est pour

eux que la maison des jeunes organise un encadrement quotidien et une multitude d'activités éducatives permettant l'expression de notre jeunesse.

La jeunesse c'est notre futur à tous !

Nous œuvrons pour faire de Chapelle une commune sportive à tous les points de vue. D'abord par l'accès au sport pour tous et à toutes les activités, et ce, quels que soient l'âge ou la situation sociale. Ensuite, par le soutien apporté aux clubs sportifs et au travers d'importants investissements.

La culture est l'un des principaux outils d'émancipation personnelle, de cohésion sociale et de construction de l'identité chapelloise.

Nous continuerons au développement d'une culture accessible à tous au travers du soutien de l'ensemble des associations culturelles locales mais aussi par l'attention accordée aux enfants de découvrir au moins un spectacle par an offert par la commune.

Projets : relever le défi de l'école numérique pour tous ;

Créer une antenne de la MJC au cœur de Godarville et Piéton ;

Agrandir le hall des sports de Chapelle pour y inclure un DOJO et une cafétéria ;

Favoriser l'accès au sport pour tous et ce, quels que soient l'âge, le handicap ou la situation individuelle ;

Mettre en place la gratuité des spectacles scolaires culturels dans le cadre scolaire, tous réseaux confondus ;

- **Être une commune où le droit à un logement décent est une réalité pour tous**

Chapelle, c'est aussi une commune très active en matière d'accès au logement et à l'habitat durable. Notre bras armé au niveau du logement, la Ruche Chapelloise dispose de 1387 logements publics de qualité, représentant près de 20% des habitations de l'entité, notre commune fait bien mieux que ses voisines dans les réponses apportées aux difficultés de nos concitoyens à trouver un logement. Un travail conséquent est réalisé afin d'effectuer des travaux nécessaires à l'amélioration de la sécurité, du confort mais surtout des performances énergétiques des bâtiments pour réduire leur facture.

Nous avons réuni les acteurs-clés que sont la Ruche chapelloise et l'AIS au sein de notre nouvelle Maison chapelloise du Logement. L'AIS prend en gestion un total de 200 logements privés qu'elle met en location sur plusieurs entités.

De plus, face aux besoins toujours plus importants de logements adaptés tant aux revenus qu'à l'âge des ménages, des études ont été lancées pour la construction de logements neufs et adaptés.

A l'horizon des 5 prochaines années, pas moins de 100 logements neufs, passifs ou à basse énergie, adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite, viendront ainsi s'implanter sur notre commune.

Projets : augmenter le nombre de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées dans nos trois villages ;

Développer des éco-quartiers mixtes ;

Lutter contre les logements insalubres par une action volontariste (permis de location, arrêté d'insalubrité, éviter la division des logements existants en trop petits logements via la gestion des permis d'urbanisme,...) ;

Réaliser le programme d'ancrage du logement conformément aux conditions arrêtées par la Wallonie.

- **Être une commune avec une cohésion sociale forte et dynamique**

La cohésion sociale est l'un des axes majeurs de la politique communale chapelloise. Lutter contre la pauvreté avec un accent particulier pour les enfants, les jeunes et les familles monoparentales, favoriser l'accès à la santé, au sport, à la culture et à l'éducation permanente pour tous, lutter contre le surendettement et favoriser la réinsertion sociale via les formations, l'acquisition d'une expérience professionnelle, l'accompagnement à l'emploi, etc. est possible à Chapelle grâce aux opérateurs de terrains. Le plan de cohésion sociale, les asbl communales symbiose, CSL, CCH, MJC et le centre public d'action sociale, le bras social de la commune pour ne citer que ceux-là, constituent un socle d'expérience pour une cohésion sociale active, solide et solidaire au service du développement local et citoyen de la commune.

Que ce soit au niveau de l'intervention financière et matérielle ou par l'accompagnement des personnes fragilisées, nous pourrions compter sur les structures qui, après plusieurs années, apparaissent bien rodées et performantes.

Le développement d'une politique préventive de santé au sein du milieu scolaire, l'inclusion des personnes porteuses de handicap ou la lutte contre les discriminations basées sur la nationalité ou encore l'orientation sexuelle ont été et resteront une de nos priorités. Réduire les inégalités sociales en matière de santé, consiste à élaborer une politique d'égalité des chances afin de tendre vers le bien-être de l'ensemble des citoyens.

Chapelle est connue pour la vitalité de son tissu associatif, sa vie festive, l'accueil et la chaleur de ses habitants. Nous avons toujours soutenu toutes les initiatives contribuant au rayonnement de nos villages et au renforcement de la cohésion entre nos concitoyens.

Si Chapelle est connue pour son folklore et son sens de la convivialité, elle est aussi fortement appréciée pour le dynamisme de ses aînés. Depuis plusieurs années, une multitude d'activités destinées à nos aînés afin d'éviter le repli sur soi et la sédentarité ont été mises en place.

Le commerce et l'entreprenariat se portent bien sur l'entité, avec plus de 500 indépendants dans tous les secteurs d'activités. Nos commerces, les zonings commerciaux et artisanaux du Chêne au Bois et de la Valériane constituent un moteur du développement économique pour notre commune.

Au travers d'un soutien à l'Association des commerçants et à l'organisation de quelques événements majeurs tels que la braderie, le fête de la saucisse, le marché de Noël et les manifestations folkloriques, nous veillons au maintien de ce dynamisme économique local Chapellois.

Projets : développer et mettre en œuvre un plan stratégique d'éducation à la santé et de promotion d'une alimentation saine

Mener des actions en vue de la labellisation « chapelle – commune santé » ;

Diversifier l'offre d'activités conviviales, culturelles et sportives pour nos aînés ;

Préserver le patrimoine folklorique de nos villages ;

Soutenir l'économie locale de qualité, les circuits courts et le commerce durable, socialement responsable.